

Pouzauges, le 29 janvier 2024

Dans son affichage du 24 janvier, la direction a annoncé négocier dans le cadre d'un dialogue social constructif et respectueux. **En réalité, la direction fait le choix du mensonge et de la rétention d'informations :**

Les mensonges de la direction :

- **L'augmentation de 5,2 % obtenue en 2023 aurait coûté 6M€.** En réalité, selon les chiffres fournis par la direction, la masse salariale de l'UES est passée de 133,052 millions d'euros en 2022 à 133,690 millions d'€ en 2023. Ce qui représente bien une augmentation de 638 000 €.

- **L'évolution de la grille des salaires est de 11% depuis 2019.** La vérité est tout autre : en prenant en exemple le coeff. 180, le taux horaire de ce coefficient est passé de 13,34 € à 14,57, soit une hausse de 9,2 %,

- **La direction dit ne pas pouvoir augmenter les salaires de 200 € bruts pour chacun des travailleurs.** Malgré plusieurs relances, la direction n'a toujours pas apporté la preuve de ses propos.

La rétention d'informations :

- **La direction refuse de communiquer la masse salariale des cadres au coeff. 400** qui sont les grands bénéficiaires de ses propositions. Ce choix de la direction ne nous permet pas de chiffrer ses propositions.
Que peut-elle bien avoir à cacher ???

- **La direction n'a pas précisé que la prestation d'accompagnement santé personnalisée aux salariés (Société CONCILIO) est évaluée à 225 000 € par an, financée par nos salaires (pris sur la cotisation dépendance).**

La CGT refuse que ce sujet soit traité dans le cadre des NAO.

- **La direction refuse de nous communiquer le coût des AT et Maladies Professionnelles pour l'entreprise.** Ils prétextent ne pas savoir le calculer...

- **L'entreprise perçoit des aides de l'état concernant tous les salaires inférieurs à 1,6 SMIC.** Ces aides, dites « Aides Fillon », ont augmenté de +16,34 %. **La CGT a demandé à la direction les raisons de cette hausse. Cette dernière nous dit ne pas pouvoir répondre.**



La négociation s'est poursuivie le vendredi 26 janvier :

Volet social :

La direction a rejeté l'ensemble des revendications de la CGT, sans vouloir donner d'explication. Les seules annonces de la direction sont en faveur de la CFDT :

- Une mesure discriminatoire concernant la carence maladie. Une minorité de salariés bénéficieront d'une exonération de carence, sous certaines conditions.
- Remboursement du forfait internet pour les commerciaux.
- Ouverture d'une réflexion sur la reconnaissance de la polyvalence

La direction n'a fait aucune ouverture concernant les revendications sur les organisations de travail et notamment le samedi.


La CGT a donc annoncé la poursuite de la « grève du samedi ».

Rémunération :

En préambule des échanges, la CGT a demandé que les plus hauts salaires ne soient pas plus augmentés que ceux des créateurs de richesses de l'entreprise. Si les ouvriers, employés, TAM obtiennent 200 € bruts, les hauts salaires ne doivent pas augmenter de plus de 200 € bruts.

Or, la proposition de **la direction** ne va pas dans ce sens. Elle **a revu son offre à 3,3 % pour toutes les CSP**, par le biais d'augmentations générales ou individuelles.

Ainsi, le coeff. 140 augmenterait d'environ 64 € bruts par mois, tandis que le salaire du Directeur Général augmenterait de plus de 1089 € bruts par mois.

 La direction, refusant de communiquer la masse salariale des cadres dirigeants (coeff 400), nous avons basé notre comparaison sur le dernier salaire connu du Directeur Général qui date de la fin 2019. On peut légitimement penser que son augmentation est largement supérieure au 1089 €.

Par sa proposition, la direction fait clairement le choix de privilégier les hauts salaires au détriment des plus bas. De fait, elle assume ouvertement son mépris de classe.



La CGT a refusé de solder notre force de travail et maintient sa revendication de hausses de salaires à 200€ bruts pour tous les travailleurs.

Salariés, vous êtes nombreux à vous être mobilisés la semaine dernière, obligeant la direction à poursuivre la négociation jeudi prochain.

L'absence de proposition de la direction pour nous permettre de vivre de notre travail, nous impose à intensifier la mobilisation lors de la prochaine réunion programmée jeudi 1^{er} février à 14H00.



La CGT appelle l'ensemble des travailleurs de l'UES à se mettre en grève du mercredi 31 janvier à 21H00, jusqu'au vendredi matin 2 février à 6H00.

Soyons nombreux à Pouzauges ce jeudi à 14H00 pour nous faire entendre et faire céder la direction sur nos revendications.

**Pour mettre fin à ce mépris de classe :
Luttons tous ensemble !!!**